

## Accentuation et réalisation des clitiques en français

Elisabeth Delais-Roussarie\*

*L'objectif de cet article est de rendre compte de la réalisation phonologique des clitiques en français. Ce travail permettra d'émettre des hypothèses sur l'ordre des clitiques dans certaines séquences : l'accentuation semble en effet jouer un rôle dans la linéarisation. De ce fait, une réflexion sur l'accentuation et sur les rapports entre les composants syntaxique, morphologique et phonologique de la Grammaire sera menée et conduira à développer une analyse où la réalisation segmentale et accentuelle des clitiques s'explique en fonction de leur représentation lexicale et de leur position métrique.*

*The aim of this paper is to account for the phonology of French clitics. But this work will give some insights on clitics order in specific sequences : the linearization seems to be determined in some way by stress. As a consequence, an analysis in which the realization of the clitics results from their lexical representation and their metrical weight will be proposed. This proposal has been developed after a study of stress and clitics, and of the interface between phonology and syntax.*

---

\* Université d'Orléans et ERSS (UMR 5610, CNRS / Université Toulouse II).

### 1. Introduction

Les clitiques<sup>1</sup> ont un comportement phonologique particulier qui se manifeste dans leur réalisation accentuelle et segmentale et qui les distingue des autres morphèmes (mots lexicaux, affixes, etc.). Mais l'accentuation semble également jouer un rôle dans la linéarisation des clitiques. « *Donne-le-moi* » est parfois réalisé « *donne-moi-le* ». Cette forme est peu explicable si l'accent tombe sur la dernière syllabe des séquences [verbe + enclitiques]. La réalisation attendue serait en effet \*« *donne-me-le* ».

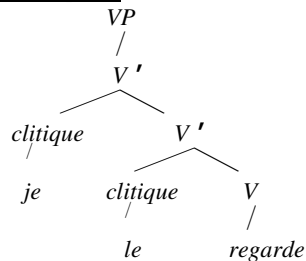
La majorité des travaux de phonologie consacrés aux clitiques s'est principalement intéressée au statut prosodique des clitiques, c'est à dire à la façon dont ils sont intégrés dans la hiérarchie prosodique. Ces analyses reposent sur les postulats suivants :

- la clitisation est une opération postlexicale ;
- la linéarisation et la structuration de surface des énoncés s'effectuent dans le composant syntaxique, le composant phonologique n'ayant qu'un rôle interprétatif.

Ces analyses se construisent à partir de la représentation syntaxique des clitiques proposée par Kayne (1977).

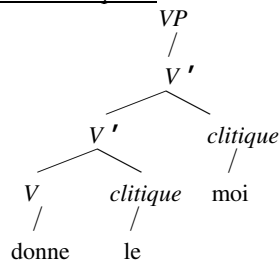
Représentation syntaxique des proclitiques :

Pour « *je le regarde* » :



Représentation syntaxique des enclitiques :

Pour « *donne-le-moi* » :



<sup>1</sup> L'étude proposée dans cet article se limite aux clitiques internes au groupe verbal (pronoms personnels).

Pour rendre compte de la réalisation phonologique des clitiques et du rôle joué par l'accentuation dans leur linéarisation, il ne suffit pas de s'interroger sur le statut prosodique des clitiques. Une réflexion doit être menée sur les modalités de l'interface entre les composants phonologique et syntaxique de la Grammaire.

Dans cet article, nous essaierons de montrer qu'il n'est pas possible de rendre compte de la phonologie des clitiques à partir de leur « place » dans la hiérarchie prosodique. Cela nous amènera à remettre en cause les modèles à constituance et à privilégier une approche métrique de type « grille seule ». Dans celle-ci, la réalisation des clitiques est déterminée par le poids des positions métriques qui leur sont associées. Ces deux analyses phonologiques reposent plus ou moins explicitement sur le postulat que la clitisation est une opération postlexicale. Pour finir, nous envisagerons également une analyse où la clitisation est vue comme une opération morpho-lexicale.

## **2. Réalisation des clitiques et analyse prosodique : les limites des modèles à constituance**

### **2.1. Théorie prosodique et analyse des clitiques**

Les études sur la phonologie des clitiques sont souvent menées dans le cadre de la théorie prosodique (cf., entre autres, Selkirk (1980, 1986) ; Nespor et Vogel (1986)). Dans ce cadre, la représentation phonologique d'un énoncé consiste en une structure hiérarchisée de constituants.

*Les constituants de la hiérarchie prosodique (cf. Selkirk (1980))<sup>2</sup> :*

<i>Ut</i>	<i>Énoncé phonologique</i>
<i>IP</i>	<i>syntagme intonatif</i>
<i>φ</i>	<i>syntagme phonologique</i>
<i>σ</i>	<i>mot prosodique (ou mot phonologique)</i>
<i>Σ</i>	<i>ped</i>
<i>σ</i>	<i>syllabe</i>

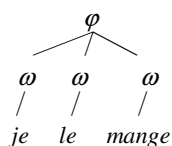
Ces constituants sont considérés comme des primitives phonologiques et sont définis préalablement à l'analyse phonologique à partir d'informations morphologiques et syntaxiques. Ils sont conçus comme des domaines au sein desquels les phénomènes segmentaux et suprasegmentaux sont étudiés.

---

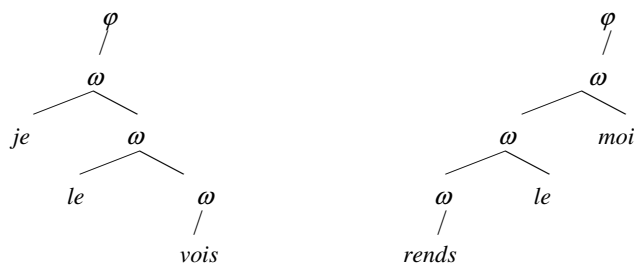
<sup>2</sup> Dans certains travaux (cf. Hayes (1989), Nespor et Vogel (1986)), un constituant, appelé *groupe clitique*, est intégré à la hiérarchie prosodique entre le mot prosodique et le syntagme phonologique. Ce constituant a été défini afin de rendre compte de la phonologie des clitiques. Dans notre étude, nous n'y faisons pas appel (ce choix est également défendu par Selkirk (1995) et Peperkamp (1997)).

Dans ce cadre théorique, le comportement phonologique des clitiques résulte de la place et du statut qui leur est assigné dans la hiérarchie prosodique (cf., entre autres, Selkirk (1995), Peperkamp (1997) et Monachesi (1996)). Quatre possibilités peuvent être envisagées :

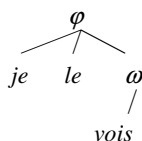
- les clitiques sont analysés comme des mots prosodiques. La représentation de « je le mange » est alors  $[(je)_\omega (le)_\omega (mange)_\omega]_\phi$  :



- les clitiques sont internes au mot prosodique. « Mange-le » est représenté comme  $(mange-le)_\omega$
- les clitiques sont considérés comme des affixes et représentés dans une structure récursive. Les représentations de « Je le vois » et de « Rends-le-moi » sont respectivement :  $[(je (le (vois)_\omega)_\omega)_\omega]_\phi$  et  $[(((rends)_\omega le)_\omega moi)_\omega]_\phi$



- les clitiques sont analysés comme des éléments prosodiquement libres. « Je le vois » est représenté  $[je le (vois)_\omega]_\phi$ .



Parmi ces représentations, la première est contraire au fait que les clitiques sont des éléments prosodiquement déficients. Le mot prosodique est en effet analysé comme le domaine de l'accentuation primaire. En revanche, les autres représentations sont envisageables pour rendre compte du comportement prosodique des clitiques. Le choix relève des spécificités propres à chaque langue (ou variation dialectale). En anglais, les clitiques sont analysés comme des éléments libres (cf. Selkirk (1995)), alors que, dans

certaines variétés d'italien, ils sont traités comme des affixes (cf. Peperkamp (1997) et Monachesi (1996)). Pour le français, il paraît difficile de choisir une seule représentation pour rendre compte du comportement phonologique des clitiques. Cela résulte du fait que des différences existent entre, d'une part, les affixes et les clitiques, et, d'autre part, les proclitiques et les enclitiques.

## **2.2. Réalisation des clitiques en français**

### **2.2.1. Proclitiques et préfixes**

Les phénomènes segmentaux et accentuels qui se produisent entre les proclitiques et leur hôte sont différents de ceux existant entre les préfixes et la base.

Avant de présenter les différences accentuelles, nous tenons à faire un rappel sur l'accentuation en français. Dans ce travail, nous n'avons étudié que deux accents :

- l'accent primaire : en français, cet accent n'a pas de fonction distinctive (comme en anglais) et n'est pas assigné au niveau lexical. Il s'agit en effet d'un accent de groupe qui est réalisé sur la dernière syllabe des syntagmes phonologiques<sup>3</sup> et qui remplit une fonction démarcative.
- l'accent initial : cet accent est réalisé sur la syllabe initiale des mots lexicaux. Il est assigné au niveau lexical et est très fréquemment utilisé dans le style journalistique :

Le syntagme nominal "*le président de la république*" est réalisé comme "*le PRÉsident de la RÉpublique*". L'accent initial n'est jamais réalisé sur un proclitique, alors qu'il l'est sur un préfixe. « *Paul reviendra demain* » donne « *Paul REviendra demain* ». Un accent initial est réalisé sur le préfixe « re- ». « *Paul le reverra* » est réalisé « *Paul le REverra demain* ». L'accent initial est également réalisé sur le préfixe, et non sur le proclitique.

Compte tenu de ces différences, il est impossible d'analyser les proclitiques comme des affixes ou comme internes au mot prosodique. L'étude de certains phénomènes segmentaux permet également d'établir une distinction entre les préfixes et les proclitiques. « *J'y allais* » peut être réalisé [ʒjalɛ] ou [ʒijalɛ]<sup>4</sup>. Une semi-vocalisation ou une insertion de yod se produisent entre le proclitique et le verbe. En revanche, ces phénomènes n'ont

---

<sup>3</sup> Le groupe accentuel est équivalent au syntagme phonologique ou au mot prosodique. Le choix dépend des définitions données à ces deux constituants de la hiérarchie prosodique.

<sup>4</sup> Le morphème de l'imparfait est réalisé [ɛ] dans certains parlers. Les formes sont alors [ʒjalɛ] ou [ʒijalɛ].

pas lieu entre un certain nombre de préfixes et la base. « *Biannuel* » donne en effet [bianyɛl].

Ces différences de comportement phonologique entre les préfixes et les proclitiques poussent à ne pas analyser les proclitiques comme des affixes ou des éléments internes au mot prosodique. La seule solution envisageable est de les représenter comme des éléments libres. Cette représentation permettrait d'expliquer pourquoi ils ne sont pas accentuables.

### 2.2.2. Enclitiques et suffixes

Les enclitiques ont un comportement accentuel comparable à celui des suffixes. L'accent final est en effet réalisé sur ces deux types de morphèmes. « *Regarde-le* » donne « *Regarde-LE* ». L'accent final est réalisé sur l'enclitique. Dans « *Regardez* » et dans « *Travailleurs* », l'accent final est réalisé sur les suffixes flexionnel et dérivationnel puisque les réalisations sont respectivement « *RegarDEZ* » et « *TravailLEURs* ».

D'après ces exemples, les enclitiques pourraient être analysés comme des affixes. En revanche, il est impossible de les analyser comme des éléments internes au mot prosodique. L'accent final ne peut pas être réalisé sur la dernière syllabe d'une base ou d'un suffixe si elle a pour noyau un schwa, alors qu'il l'est sur « *le* » dans « *donne-LE* ».

Au niveau segmental, des différences existent entre enclitiques et suffixes, notamment en ce qui concerne l'insertion des yod et la réalisation des schwas. L'insertion de yod ne se produit pas entre des enclitiques, alors qu'elle a lieu entre une base et un suffixe. « *Donne-lui-en* » est réalisé [dɔnlɥijã] et non \*[dɔnlɥijã]. En revanche, « *fuyant* » donne [fɥijã]. Le schwa peut être élidé en position pénultième dans une séquence [base + suffixe]. « *Mangerai* » donne [mãʒʁe], alors que « *Rends-le-moi* » est réalisé [ʁãlɔmwɑ] et non \*[ʁãlmwɑ].

Ces différences ne remettent pas en cause la possibilité de représenter les enclitiques comme des affixes dans une structure récursive (« *rends-le-moi* » serait représenté [(((rends)<sub>ω</sub> le)<sub>ω</sub> moi)<sub>ω</sub>]). Les suffixes, eux, peuvent être analysés comme internes au mot prosodique ; cela rendrait compte des différences de comportement.

### 2.2.3. Proclitiques et enclitiques

Nous avons vu que deux représentations distinctes doivent être choisies pour rendre compte du comportement phonologique des enclitiques et des proclitiques, ainsi que des différences entre proclitiques et préfixes d'une part, et entre suffixes et enclitiques, d'autre part. Ces choix sont également nécessaires pour traiter les asymétries entre proclitiques et enclitiques.

Les proclitiques ont un comportement différent des enclitiques en ce qui concerne la réalisation des schwas et des glides. L'élision facultative du schwa

peut modifier la réalisation des proclitiques, alors qu'elle ne se produit pas sur les enclitiques. « *Je le vois* » donne [ʒləvwa] ou [ʒəlvwa], tandis que « *Rends-le moi* » est réalisé [Rɑ̃ləmwɑ], et non pas \*[Rɑ̃lmwɑ]. La semi-vocalisation et l'insertion de yod peuvent se produire entre deux proclitiques ou entre le proclitique et le verbe, alors qu'elles ne sont pas possibles entre deux enclitiques. « *Nous y allons* » peut être réalisé [nuzijalɔ̃] ou [nuzjalɔ̃], de même « *je lui en donne* » peut être prononcé [ʒijɑ̃dɔ̃], [ʒəlɥiɑ̃dɔ̃] ou [ʒjɑ̃dɔ̃]. Mais « *donne-lui-en* » est réalisé [dɔ̃nɥiɑ̃], voire [dɔ̃nɥizɑ̃].

Pour rendre compte des différences de comportement phonologique entre enclitiques et proclitiques, deux représentations distinctes doivent être choisies, mais cela est problématique, notamment dans le cadre de la phonologie prosodique.

### **2.3. Vers une remise en cause des modèles à constituance**

Dans la théorie prosodique, une représentation est construite à partir d'une grammaire particulière qui rend compte des modalités d'interface entre phonologie et morpho-syntaxe. Elle est choisie selon les caractéristiques propres à chaque langue (ou variation dialectale) et doit permettre un traitement unifié des proclitiques et des enclitiques (cf. Selkirk (1995)).

Pour rendre compte de la phonologie des clitiques en français, une seule représentation ne peut pas être retenue. Cela impliquerait que les mêmes phénomènes phonologiques s'appliquent indifféremment aux proclitiques et enclitiques. En effet, dans la théorie prosodique, les constituants prosodiques définis à partir d'informations morpho-syntaxiques sont également des domaines au sein desquels les processus phonologiques se produisent.

D'après les exemples que nous avons présentés, la phonologie des clitiques ne peut pas être analysée dans le cadre de la théorie prosodique. Deux solutions peuvent être envisagées :

- le comportement prosodique des clitiques peut être analysé dans un modèle « grille seule », sans avoir recours aux constituants prosodiques. Nous avons exploré cette possibilité, dans la mesure où elle paraissait plus satisfaisante pour étudier la phonologie des clitiques, mais aussi l'accentuation dans la phrase française (cf. Delais-Roussarie (à paraître a et b)). Cette solution sera exposée dans le § 3.
- la réalisation des clitiques et leur comportement peuvent s'expliquer par le fait que la clitisation n'est pas une opération post-lexicale, mais relève de la morphologie. Cette approche sera exploitée dans le § 4. Elle conduit à une conception différente de l'interface phonologie / morpho-syntaxe.

### 3. Clitiques et analyse métrique « grille seule »

L'analyse métrique proposée repose sur l'idée que les constituants prosodiques ne sont pas des primitives phonologiques, mais émergent en surface. La remise en cause de la notion de « constituant » distingue ce modèle de la théorie prosodique. Il se situe davantage dans la continuité des travaux de Selkirk (1984), Dell (1984) et Laks (1997).

La structuration prosodique de surface se déduit de la grille métrique, c'est à dire de la représentation utilisée pour rendre compte de l'accentuation. Dans cette analyse, la grille se construit à partir de deux types de principes indépendants :

- des principes métriques dont le but est de garantir la bonne formation des schèmes accentuels, c'est à dire le respect des principes d'alternance rythmique et d'eurythmie.
- des principes « linguistiques » qui rendent compte des liens entre la structure accentuelle et la structure morpho-syntaxique.

Ces différents principes interviennent en parallèle. Cela se justifie par le fait que la structure morpho-syntaxique n'est pas suffisante pour rendre compte des découpages prosodiques de surface (cf., entre autres, Delais-Roussarie (1996 et à paraître b)).

#### 3.1. Les principes en jeu

Les principes métriques garantissent la bonne formation des patrons rythmiques ; en ce sens, ils ne relèvent pas uniquement de la compétence linguistique. Ils interviennent également dans la musique, etc. Ces principes se fondent sur le principe d'alternance ou le principe du contour obligatoire (PCO)<sup>5</sup>.

Les principes rythmiques sont formulés sous forme de contraintes transgressables comparables à celles utilisées dans la théorie de l'Optimalité (cf. Prince et Smolensky (1993)). Ils sont au nombre de deux :

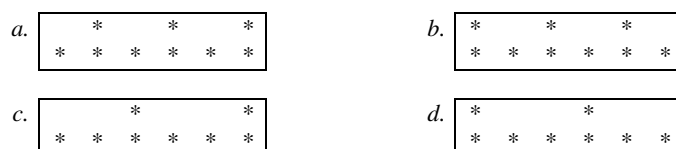
- **PCO<sub>Rythme inférieur</sub>** : d'après ce principe, le rythme doit être binaire ou ternaire dans les niveaux inférieurs de la grille. Des successions de deux syllabes accentuées et de trois syllabes inaccentuées sont interdites.

D'après ce principe, une séquence de six syllabes (ou de six temps) doit obligatoirement être réalisée d'une des quatre façons suivantes :

---

<sup>5</sup> Sur ce point, cf. Laks (1997).





- **PCO<sub>Rythme supérieur</sub>** : ce principe garantit le fait que le rythme est binaire dans les niveaux supérieurs de la grille, c'est à dire dès « la formation » des premiers « constituants ».

Le primat des niveaux inférieurs<sup>6</sup> rend nécessaire une distinction entre PCO<sub>Rythme inférieur</sub> et PCO<sub>Rythme supérieur</sub>.

Les principes linguistiques rendent compte du fait que la localisation et la réalisation de certains accents sont déterminées par la structure morpho-syntaxique. Ils sont également formulés sous forme de contraintes qui peuvent être transgressées et hiérarchisées en fonction de leur importance relative (cf. Prince et Smolensky (1993)). Les contraintes linguistiques sont de deux types distincts : les contraintes d'alignement et les contraintes de dominance.

Les contraintes d'alignement spécifient les modalités d'appariement entre la structure morpho-syntaxique et les positions proéminentes dans une grille métrique. L'existence de ces contraintes se justifie par le fait que les accents remplissent fréquemment une fonction démarcative, notamment au niveau supralexical. Trois contraintes d'alignement ont été formulées<sup>7</sup> :

- **ALIGN<sub>Lex</sub>** : Aligner (Lex, Dr,  $\sigma'$ ). Cette contrainte signifie que toute frontière droite (notée « Dr ») de lexème coïncide avec une syllabe proéminente (notée  $\sigma'$ ).

D'après cette contrainte, des accents devraient être réalisés sur les syllabes [kur], [drɔ̃], [ɥi] et [tãbr] dans l'énoncé « *Les cours reprendront le huit septembre* ».

- **ALIGN<sub>Xtête</sub>** : Aligner (Xtête, Dr,  $\sigma'$ )<sup>8</sup>. Cela signifie que la frontière droite des têtes lexicales de projections maximales (qui ne sont pas en position de spécifieur) doit être alignée avec une position forte.

D'après cette contrainte, des accents devraient être réalisés sur les syllabes [kur], [drɔ̃] et [tãbr] dans  $[[Les\ cours]_{N'} [(reprendront)_{V'} [le\ huit\ septembre]_{N'}]_{V'}]_{I'}$ .

<sup>6</sup> Cf. Dell (1984).

<sup>7</sup> Pour le moment, aucune contrainte n'a été formulée pour l'accent initial. Des recherches supplémentaires sont en effet nécessaires pour savoir si cet accent frappe la 1<sup>ère</sup> syllabe des lexèmes, des bases lexicales ou des radicaux.

<sup>8</sup> Cf. Selkirk (1986) et Delais-Roussarie (1996).

- **ALIGN<sub>XMax</sub>** : Aligner (XMax, Dr, σ')<sup>9</sup>. Toute frontière droite de projection maximale doit coïncider avec une position forte.

Cette contrainte conduit à accentuer les syllabes [kur] et [tãbr] dans [[Les[cours]<sub>N</sub>]<sub>N'</sub> [[reprindront]<sub>V</sub> [le [huit [septembre]<sub>N</sub>]<sub>N'</sub>]<sub>V'</sub>]<sub>T'</sub>.

Les contraintes de dominance spécifient quelle position doit être la plus proéminente dans chaque domaine morpho-syntaxique (lexème, Xtête et projection maximale). Elles sont au nombre de trois :

- **DOMINANCE<sub>Lex</sub>** : (lexème, droite). Cette contrainte signifie que la syllabe finale d'un lexème doit être la plus fortement accentuée dans ce lexème.
- **DOMINANCE<sub>Xtête</sub>** : (Xtête, droite). Dans un domaine délimité par les têtes lexicales de projections maximales, la dernière syllabe doit être la plus accentuée.
- **DOMINANCE<sub>Xmax</sub>** : (Xmax, droite). Dans toute projection maximale, la dernière syllabe doit être la plus fortement accentuée.

### 3.2. Construction de la grille métrique de surface

Avant d'expliquer comment les contraintes interviennent dans la construction de la grille, plusieurs principes de base doivent être exposés :

- chaque syllabe correspond à une position dans la grille ;
- l'extramétricalité des schwas en position finale de lexème est donnée au niveau du lexique. Cela permet de traiter l'asymétrie entre « Regarde ! », où l'accent porte sur la syllabe [gar] et « Donne-le ! » où l'accent porte sur [lə].

Les contraintes métriques et linguistiques peuvent entrer en conflit et donc être transgressées. La grille métrique qui sera retenue comme représentation de surface sera celle qui les respectera le mieux. Elle résultera de l'appariement entre une grille construite à partir des seules contraintes linguistiques (que nous appelons « schéma de proéminences linguistiques ») et une autre élaborée à partir des contraintes métriques.

Pour l'énoncé « *Les cours reprendront le huit septembre* », le schéma de proéminences linguistiques est :

	*							*	
	*			*				*	
	*			*		*		*	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	<*>
<i>le</i>	<i>kur</i>	<i>rə</i>	<i>prã</i>	<i>drɔ̃</i>	<i>lə</i>	<i>ʔi</i>	<i>sep</i>	<i>tã</i>	<brə>

<sup>9</sup> Cf. Selkirk (1986) et Delais-Roussarie (1996).

*Accentuation et réalisation des clitiques en français*

Les contraintes métriques peuvent permettre de générer plusieurs grilles comparables à celle-ci :

				*				*	
	*			*		*		*	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	<*>
<i>le</i>	<i>kUR</i>	<i>RƏ</i>	<i>PRĀ</i>	<i>DRĪ</i>	<i>lƏ</i>	<i>ʔi</i>	<i>sep</i>	<i>tĀ</i>	< <i>brƏ</i> >

Cette grille générée à partir des contraintes métriques n'est pas conforme aux principes linguistiques. La syllabe [kUR] est moins fortement accentuée que les syllabes [DRĪ] et [ʔi], alors qu'elle est la syllabe finale d'une projection maximale. Un appariement doit être effectué à partir des deux grilles et doit permettre de respecter maximalelement les deux types de contraintes.

Pour l'énoncé « *Les cours reprendront le huit septembre* », l'appariement optimal donnera la grille suivante :

								*	
	*							*	
	*			*				*	
	*			*		*		*	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	<*>
<i>le</i>	<i>kUR</i>	<i>RƏ</i>	<i>PRĀ</i>	<i>DRĪ</i>	<i>lƏ</i>	<i>ʔi</i>	<i>sep</i>	<i>tĀ</i>	< <i>brƏ</i> >

Une analyse semblable peut être proposée pour les clitiques. Les mêmes contraintes sont alors utilisées.

**3.2.1. Réalisation des proclitiques et analyse métrique « grille seule »**

Les représentations syntaxiques utilisées pour générer les schémas de proéminences linguistiques associés à des énoncés de type [clitiques + verbe] sont celles proposées par Kayne (1977). « *Je le vois* » est analysé [[[je [le [vois]<sub>V</sub>]<sub>V</sub>]<sub>V</sub>]<sub>V</sub>]<sub>V</sub>]<sub>V</sub>]. Le schéma de proéminences linguistiques associé à cet énoncé est :

		(*)
		*
*	*	*
<i>ʒƏ</i>	<i>lƏ</i>	<i>vwa</i>

Comme ce schéma est en conformité avec les principes rythmiques, il correspond à la grille métrique de surface. L'élision facultative des schwas de [ʒƏ] et de [lƏ] et les réalisations [ʒləvwa] et [ʒəlvwa] s'expliquent par le fait que le schwa est réalisé sur une position métrique faible.

### 3.2.2. Réalisation des enclitiques et analyse métrique « grille seule »

La même démarche peut être utilisée pour les enclitiques. Dans ce cas, le schéma de proéminences linguistiques construit à partir des contraintes d'alignement et de dominance ne correspond pas à la grille métrique de surface.

Pour « Rends le moi », le schéma de proéminences linguistiques est :

		*
	*	*
*	*	*
*	*	*
<i>rã</i>	<i>lə</i>	<i>mwa</i>

Ce schéma ne respecte pas les contraintes métriques puisque plusieurs collisions accentuelles se manifestent. La forme de surface sera construite à partir de ce schéma et des contraintes rythmiques de bonne formation. Deux possibilités peuvent être envisagées :

- la syllabe [lə] peut être totalement désaccentuée. Cela permet de respecter les contraintes rythmiques. En revanche, les contraintes de dominance et d'alignement ne sont plus respectées : [lə] serait en effet réalisé sur une position métrique faible.

La grille qui correspond à cette solution est :

		*
*		*
*	*	*
<i>rã</i>	<i>lə</i>	<i>mwa</i>

- la syllabe [lə] peut être « minimalement » désaccentuée et l'accent sur la syllabe [rã] peut être renforcé.

La grille de surface est alors :

		*
*		*
*	*	*
*	*	*
<i>rã</i>	<i>lə</i>	<i>mwa</i>

Cette représentation permet de minimiser les collisions accentuelles et de respecter localement les principes rythmiques d'alternance. En outre, les contraintes linguistiques sont davantage satisfaites : [lə] coïncide avec une

position métrique forte. Cette grille correspond à la forme de surface. Plusieurs réalisations phonologiques des enclitiques s'expliquent en fonction du poids des positions métriques :

- le schwa de [lə] ne peut pas être élidé dans la mesure où il est réalisé sur une position forte ;
- les variations dans l'ordre des enclitiques et l'apparition de formes « contraires » au bon usage résultent du poids des positions métriques.

La forme « *Donne-le-moi* » est également réalisée « *Donne-moi-le* ». De même, les énoncés « *Emmène-l'y* » et « *Donne-m'en* » sont parfois réalisés « *Emmènes-y-le* » et « *Donne-moi(z)-en* ».

L'analyse métrique développée dans un modèle « grille seule » permet de mieux rendre compte des asymétries entre proclitiques et enclitiques que les modèles à constituance. La réalisation des clitiques et les variations d'ordre s'expliquent en fonction du poids métrique associé aux syllabes.

### 3.3. Problèmes et limites de l'analyse métrique « grille seule »

L'analyse métrique « grille seule », bien que plus satisfaisante, s'avère problématique dans certains cas. Elle ne permet pas de rendre compte de certaines asymétries et peut conduire à des prédictions incorrectes.

En ce qui concerne les enclitiques, la différence de réalisation des schwas dans « *Donne-le* » ([dɔnlə]) et dans « *Puis-je* » ([pɥiz]) ne peut pas être expliquée. Les deux schwas sont en effet les noyaux de syllabes associées à des positions métriques fortes ; ils ne devraient donc pas être élidés. La réalisation du pronom enclitique « *je* » résulte d'une idiosyncrasie difficilement explicable dans l'analyse proposée.

Par ailleurs, la grille métrique de surface obtenue pour certains énoncés est erronée. Considérons, par exemple, l'énoncé « *Apporte-le-moi là !* ». Le schéma de prééminences linguistiques obtenus pour cet énoncé est :

				*
			*	*
		*	*	*
	*	*	*	*
*	*	*	*	*
<i>a</i>	<i>pɔrt</i>	<i>lə</i>	<i>mwa</i>	<i>la</i>

Ce schéma ne respecte pas les principes rythmiques d'alternance et ne correspond donc pas à la grille métrique de surface. Afin d'éviter les collisions accentuelles et de produire un patron rythmique harmonieux, il est nécessaire de désaccentuer « minimalement » la syllabe [mwa]. La grille métrique de surface la plus harmonieuse est :

				*
				*
		*		*
	*	*	*	*
*	*	*	*	*
<i>a</i>	<i>pɔrt</i>	<i>lə</i>	<i>mwa</i>	<i>la</i>

La forme de surface obtenue conduit au découpage [apporte-le] [moi là]. Cette réalisation est peu probable.

Outre ces difficultés, l'analyse « grille seule » pose un problème plus général sur les modalités de l'interface entre les composants syntaxique et phonologique de la Grammaire. La construction des schémas de prééminences linguistiques s'effectue une fois que l'énoncé a été linéarisé. L'ordre des mots et des clitiques relève donc uniquement de critères syntaxiques. Or cette position est critiquable : des critères métriques semblent en effet jouer un rôle dans l'ordre des clitiques et des constituants<sup>10</sup> (cf. Delais-Roussarie (à paraître b)). Les modalités de l'interface ne doivent pas être conçues de façon bi-univoque.

#### 4. Statut des clitiques et rapports entre syntaxe, phonologie et morphologie

##### 4.1. L'analyse « affixale » des clitiques

Dans la grammaire générative transformationnelle, les réalisations syntaxique et phonologique des clitiques s'expliquent à partir d'un certain nombre de principes :

- les clitiques sont analysés comme des mots. La distinction entre clitiques et mots lexicaux s'explique par le fait que les clitiques apparaissent sous des têtes fonctionnelles (F'' ou F')<sup>11</sup>, alors que les mots lexicaux sont des projections de têtes lexicales.
- la cliticisation est considérée comme une opération postlexicale. L'ordre des clitiques est le résultat d'une transformation et d'un mouvement.
- la linéarisation des énoncés est entièrement effectuée dans le composant syntaxique de la Grammaire. Or, certaines variations dans l'ordre des enclitiques peuvent être expliquées sur des bases métriques (cf. « *Donne-le-moi* » et « *Donne-moi-le* »).

<sup>10</sup> Des phénomènes tels que le « Heavy NP shift », l'inversion stylistique ou l'inversion du sujet sont conditionnés phonologiquement.

<sup>11</sup> Cf. Cardinaletti et Starke (1994).

Dans d'autres travaux, la clitisation est une opération morphologique lexicale<sup>12</sup>. Dans les études récentes, l'analyse des clitiques comme affixes repose sur des arguments exposés par Zwicky et Pullum (1983) :

- la sélection combinatoire des clitiques par le verbe est comparable à celle des affixes par des catégories lexicales spécifiques. A côté de « *Cet article lui semble incompréhensible* », nous avons :
  - \**Il lit un article lui incompréhensible.*
  - *Il lit un article incompréhensible pour lui.*
- les clitiques ont un comportement idiosyncrasique. Leur ordre est strict et difficilement explicable sur des bases syntaxiques.
  - « *Donne-le-lui* » et « *Donne-lui-en* »
  - « *Je te le donne* » et « *Je le lui donne* ».

Dans ces exemples, les asymétries entre les clitiques objet direct et indirect sont impossibles à expliquer.

- les clitiques, contrairement aux mots lexicaux ou aux syntagmes, ne peuvent pas être coordonnés. Leur comportement est donc comparable à celui de nombreux affixes.
  - \**Je et tu allons au cinéma.*
- les séquences de clitiques constituent un paradigme incomplet. Certaines formes sont exclues de la même façon que certaines dérivations sont impossibles.
  - \*« *Pierre me te présente* » pour « *Pierre me présente à toi* ».

L'analyse proposée dans les grammaires lexicalistes d'unification est intéressante pour deux raisons :

- elle rend compte du comportement morpho-syntaxique particulier des clitiques ;
- elle permet un éclairage nouveau sur les modalités d'interface entre les différents composants de la Grammaire.

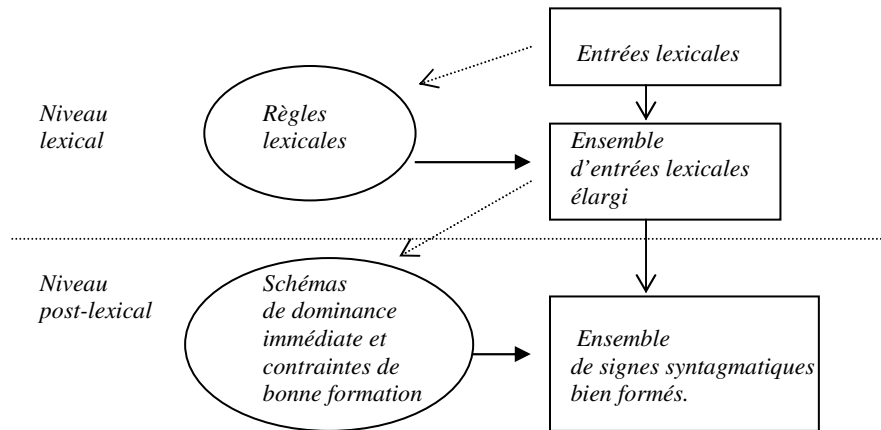
#### **4.1.1. Principes de base de HPSG**

HPSG est une théorie syntaxique qui permet de traiter en parallèle les niveaux syntaxique, sémantique et phonologique. Elle se distingue de la grammaire générative transformationnelle dans la mesure où il n'y a plus qu'un seul niveau de structure, le niveau de surface. La linéarisation des énoncés

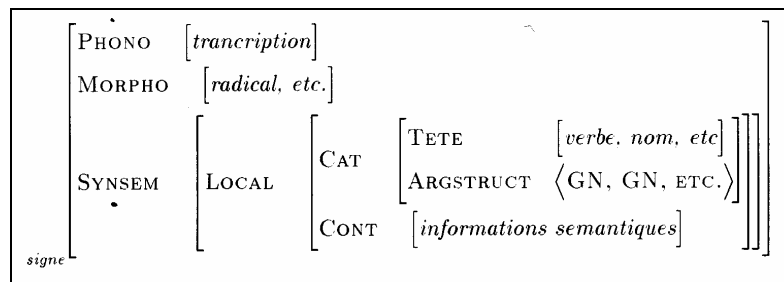
<sup>12</sup> Cette idée n'est pas nouvelle puisqu'elle a été défendue par Tesnière. Mais de nombreux travaux récents menés dans le cadre des grammaires lexicalistes (et en particulier en HPSG « *Head driven Phrase Structure Grammar* ») l'ont reprise (cf. Miller (1992) ; Miller et Sag (1995) et Monachesi (1996)).

s'effectue ultérieurement en fonction des informations syntaxiques, sémantiques et phonologiques fournies par les lexèmes et les syntagmes.

*Organisation de la grammaire en HPSG (cf. Abeillé (1993))*



Les entrées lexicales (affixes, lexèmes, mots dérivés, etc.), les syntagmes, les règles et les contraintes de bonne formation sont représentés sous forme de matrices de traits. Celles-ci fournissent des descriptions partielles et indépendantes de l'ordre. Elles contiennent des informations syntaxiques (catégorie grammaticale, structure argumentale, etc.), sémantiques et phonologiques. Les matrices de traits sont de la forme suivante :



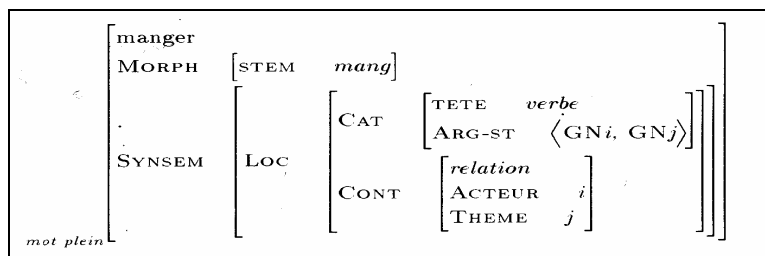
#### 4.1.2 Représentation des clitiques

En HPSG, la clitisation est une opération qui résulte de l'application d'une règle lexicale. Une nouvelle entrée du lexique élargie est produite à partir de la représentation d'un verbe, ou plus précisément de la forme conjuguée d'un verbe.

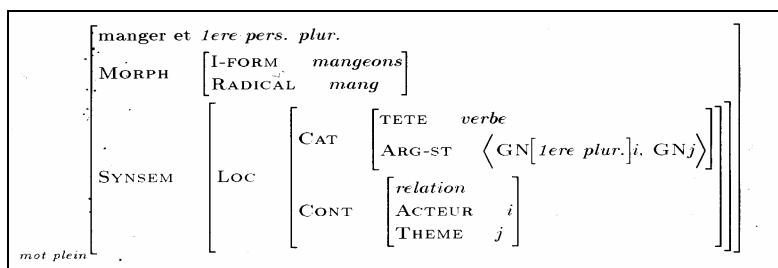


*Accentuation et réalisation des clitiques en français*

Représentation lexicale d'un lexème « verbe » :

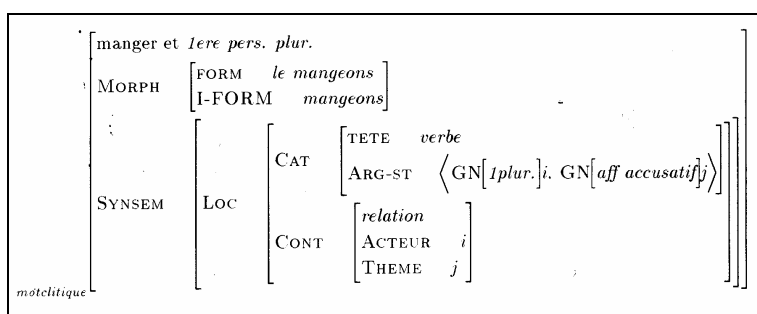


A partir de cette représentation, différentes formes sont produites après ajout des suffixes flexionnels (morphème de personne, etc.)



Dans le lexique, ces deux formes se distinguent de la forme construite à partir de la règle lexicale de clitisation. Elles constituent des « Mots pleins », par opposition aux « mots clitiques ».

L'application de la règle lexicale de clitisation modifie la représentation des mots pleins, et notamment la valeur associée à l'attribut ARG-STRU (structure argumentale). Le clitique, bien que considéré comme un affixe, est en effet un des arguments du verbe. Cela est indiqué dans la représentation du mot clitique.



Cette analyse des clitiques est intéressante et permet de résoudre certaines difficultés d'ordre morpho-syntaxique. Elle prend en compte :

- l'ordre des clitiques ;
- l'absence de certaines formes ;
- les critères de sélection combinatoire.

Nous allons maintenant voir comment elle peut rendre compte de la réalisation phonologique des clitiques.

#### 4.2. Analyse phonologique et HPSG

Analyser les clitiques comme des affixes et considérer la clitisation comme une opération morpho-lexicale se justifie syntaxiquement, mais cette approche ne règle pas tous les problèmes sur le plan phonologique.

Au niveau segmental, certaines difficultés peuvent être résolues, notamment la différence de réalisation des schwas dans les séquences « *donne-le* » et « *vais-je* ». Le pronom personnel sujet peut avoir deux formes phonologiques distinctes : /ʒə/ pour le préfixe et /ʒ/ pour le suffixe. L'analyse « affixale » conduit en effet à distinguer les préfixes des suffixes et permet donc de proposer deux représentations pour chaque clitique. Cela pourrait aussi être utilisé pour rendre compte de la différence entre le proclitique « *le* » et l'enclitique « *le* ». Le proclitique se verrait assigner la forme phonologique /lə/ et l'enclitique la forme /lø/. L'absence d'élision s'expliquerait par le fait que le processus n'affecte pas le segment [ø]. Même si cette solution rend compte de certaines réalisations, elle est beaucoup plus contestable, et cela pour plusieurs raisons :

- historiquement, il est clair que l'enclitique avait pour forme /lə/. L'élision du schwa était encore obligatoire au XIX<sup>ème</sup> siècle, semble-t-il. L'énoncé « Emmène-le à Paris » aurait vraisemblablement été réalisé [əmmənlapari]. Dans certaines formes grammaticales, bien que peu usitées de nos jours, la présence d'un schwa est manifeste : « *Emmène-l'y* ».
- l'absence d'élision s'explique mieux pour des raisons métriques. En outre, cette explication a l'avantage de rendre compte d'autres réalisations comme « *donne-moi-le* ». La présence de la forme « *moi* », au lieu de la forme « *me* » attendue (c'est à dire de « *donne-me-le* »), serait une conséquence du fait que les deux enclitiques sont « accentués ».

Certains phénomènes segmentaux peuvent être traités dans le cadre d'une analyse « affixale ». En revanche, certaines difficultés apparaissent, notamment dans le domaine de l'accentuation. Certaines asymétries entre

préfixes et proclitiques deviennent plus délicates à analyser. L'accent initial, par exemple, est réalisé sur un préfixe, mais jamais sur un proclitique. Si la clitisation est une opération lexicale au même titre que la préfixation, il est plus difficile d'expliquer ces différences accentuelles. « *Pierre reviendra* » est réalisé [*Pierre REviendra*], alors que la réalisation de « *Pierre le reverra* » est [*Pierre le REverra*].

Pour rendre compte de la réalisation des clitiques en français, il est nécessaire d'intégrer les phénomènes accentuels. Pour résoudre les problèmes rencontrés, il n'est pas suffisant de modifier les représentations phonologiques segmentales associées aux proclitiques et aux enclitiques. La solution pourrait consister à enrichir les représentations lexicales, et plus particulièrement l'attribut « PHONO » en ajoutant un trait « MÉTRIQUE ». Les proclitiques, comme d'ailleurs certains préfixes et lexèmes commençant par une voyelle<sup>13</sup>, pourraient être analysés comme extramétriques. Ils ne pourraient donc pas recevoir l'accent initial. Une fois que cet accent a été assigné au niveau lexical, il peut être nécessaire de réanalyser ces syllabes comme métriques. Dans la poésie, les clitiques sont en effet comptabilisés dans la formation des mètres. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour explorer cette voie.

## 5. Conclusion

La réalisation phonologique des clitiques ne peut pas être expliquée à partir de leur position dans la hiérarchie prosodique, notamment du fait des différences entre proclitique et enclitique, et entre clitique et affixe. En outre, l'ordre des clitiques dans certaines séquences se déduit de la structure métrique associée à celles-ci. Pour rendre compte de ces différents phénomènes, nous proposons dans cet article une analyse des clitiques où leur phonologie s'explique à partir de la représentation phonologique segmentale qui leur est associée et de leur « poids » métrique. Comme la linéarisation des clitiques est déterminée dans certains cas par leur statut métrique, nous avons été amenée à reconsidérer les modalités de l'interface entre les composants phonologique et syntaxique de la Grammaire et à utiliser une grammaire lexicaliste d'unification ; ce cadre permet en effet d'avoir continuellement accès aux informations syntaxiques et phonologiques. Mais des recherches doivent être menées afin d'enrichir les informations phonologiques fournies à l'heure actuelle dans les représentations lexicales. Des données métriques devraient en effet être intégrées. Il est à espérer que cette approche offrira un cadre permettant un traitement unifié de la phonologie des clitiques et de la prosodie des énoncés.

---

<sup>13</sup> Sur ce point, cf. Plénat (1994).

### Références bibliographiques

- Abeillé, A. (1993), *Les nouvelles syntaxes : grammaires d'unification et analyse du français*, Paris, Armand Colin.
- Cardinaletti, A et Starke, M. (1994), « The Typology of Structural Deficiency. On the three grammatical classes », in H. Van Riemsdijk (ed), *Clitics in the Languages of Europe, Language Typology*, vol. 8, Berlin, Mouton.
- Delais-Roussarie, E. (1996), « Phonological Phrasing and Accentuation in French », in M. Nespore et N. Smith (eds), *Dam Phonology : HIL Phonology Papers II*, La Haye, Holland Academic Graphics.
- Delais-Roussarie, E. (à paraître a), « Prosodie des clitiques en français », in C. Muller, P. de Carvalho, L. Labruno, F. Lambert, M. Ngalasso et K. Ploog (eds), *Clitics et cliticisation*, Paris, Honoré Champion.
- Delais-Roussarie, E. (à paraître b), « Vers une nouvelle approche de la structure prosodique », in B. Laks (ed), « Où en est la phonologie du français ? », *Langue française*, numéro prévu pour Février-Mars 2000, Paris, Larousse.
- Dell, F. (1984), « L'accentuation dans les phrases en français », in F. Dell, D. Hirst et J. R Vergnaud (eds), *Forme sonore du langage : structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann, pp. 65-122.
- Fonagy, I. (1979), « L'accent français : accent probabilitaire, l'accent du français contemporain », in *Studia Phonetica* 15, pp. 123-233.
- Fraisse, P. (1974), *Psychologie du rythme*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Hayes, B. (1989), « The Prosodic Hierarchy in Meter », in P. Kiparsky et G. Youmans (eds), *Rhythm and Meter*, Orlando, Academic Press.
- Hayes, B. (1995), *Metrical Stress Theory : principles and case studies*, Chicago, Chicago University Press.
- Hirschbühler, P. et Labelle, M. (1999), « Evolving Tobler-Mussafia Effects in the placement of French clitics », communication présentée au *Linguistic Symposium on Romance Languages* 29. Parasession : New solutions to old problems : Issues in Romance Historical Linguistics. Avril 1999 (à paraître).
- Kayne, R. (1977), *Syntaxe du français*, Paris, Le Seuil.
- Laks, B. (1997), *Phonologie accentuelle : métrique, autosegmentalité et constituance*, Paris, Editions du CNRS.
- MacCarthy, J. et Prince, A. (1993), *Generalized Alignment*, Manuscript, University of Massachusetts at Amherst et Rutgers University.
- Miller, P. (1991), *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*, Phd Dissertation, Université libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Miller, P. et Sag, I. (1995), « Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français », in *Revue Québécoise de linguistique* 24, pp. 135-171.

- Monachesi, P. (1996), *A Grammar of Italian Clitics*, Phd Dissertation, Université de Tilburg, Pays-Bas.
- Nespor, M & Vogel, I. (1986), *Prosodic Phonology*, Dordrecht, Foris Publication.
- Nespor, M & Vogel, I. (1989), « On Clashes and Lapses », in *Phonology Yearbook 6*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Peperkamp, S. (1997), *Prosodic Words*, Phd Dissertation, HI / University of Amsterdam, HIL Dissertations serie, La Haye, Holland Academic Graphics, p. 230.
- Plénat, M. (1994), « L'extramétricalité des voyelles initiales », in Ch. Lyche (ed), *French Generative Phonology : Retrospectives and Perspectives*, ESRI Publication, pp. 237-58.
- Prince, A. et Smolensky, P. (1993), *Optimality Theory : constraints interaction in generative grammar*, Manuscrit, Rutgers University, Newbrunswick et University of Colorado, Boulder.
- Selkirk, E. O (1980), « On Prosodic Structure and its Relation to Syntactic Structure », in T Fretheim (ed), *Nordic Prosody II*, Trondheim, TAPIR, pp. 111-140.
- Selkirk, E. O (1984), *Phonology and Syntax : The relation between sound and structure*, Cambridge, MIT Press.
- Selkirk, E. O (1986), « On Derived Domains in Sentence Phonology », in *Phonology Yearbook 3*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 371-405.
- Selkirk, E. O (1995), « The Prosodic Structure of Function Words », in J Beckman, S. Urbanczyk et L. Walsh (eds), *Optimality Theory Occasional Papers*, UMOP 18, UMASS / Amherst, pp. 439-470.
- Zwicky, A. et Pullum, G. (1983), « Clitization vs. Inflection : English n't' », in *Language* 59, pp. 502-513.